



No de résolution  
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016**

- I OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- III ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
- IV RECONDUCTION DU CONTRAT DE GESTION
- V LEVÉE DE LA SÉANCE



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**Mardi, le 27 septembre 2016**

**Séance extraordinaire**

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
Siège social

Présents: Messieurs Carl Péloquin, maire de la ville de Lachute, André Jetté, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Catherine Trickey, mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, Denis Lavigne, maire de la municipalité de Saint-Placide et madame Andrea Daezli, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie, formant quorum de ladite Régie.

**I- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par monsieur Carl Péloquin.

**II- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

19-09-16

Il est

Proposé par : M. André Jetté

Appuyé par : Mme Catherine Trickey

et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire soit et est adopté, tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en modifiant toutefois le titre du point IV pour : Prolongation du contrat de gestion.

- adopté à l'unanimité

**III- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017**

20-09-16

Il est

Proposé par: M. Denis Lavigne

appuyé par: Mme Catherine Trickey

et résolu

QUE les prévisions budgétaires 2017 de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes déposées par la secrétaire-trésorière soient acceptées telles que présentées, à savoir :



No de résolution  
ou annotation

Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes

Prévisions 2017

REVENUS

Quotes-parts	(1 200 000) \$
Service rendus aux municipalités membres	320 000 \$
Facturation-fonds de fermeture	288 000 \$
Location de bacs bleus	500 \$
Location de bacs bruns	500 \$
Vente de bacs verts	100 \$
Vente de bacs bruns	100 \$
Vente de bacs bleus	- \$
Traitement des eaux de lixiviation	0 \$
Redevances	673 000 \$
Revenus de placement	132 000 \$
Autres revenus-administration	75 000 \$
Communications environnementales	70 000 \$
Location - aire de compostage - GSI	5 000 \$
Location maisons et terrains	17 300 \$
Service d'enfouissement	2 745 000 \$
Total des revenus	<u>3 126 500 \$</u>

CHARGES

Salaires employés	144 000 \$
Salaires conseil	52 000 \$
CARRA	8 500 \$
Contributions de l'employeur	35 700 \$
Activités connexes- gestion intégrée	90 000 \$
Téléphone et communications	2 000 \$
Internet	3 000 \$
Frais de poste	1 200 \$
Publicité	3 900 \$
Associations et abonnements	2 300 \$
Frais de déplacement	2 000 \$
Enfouissement municipalités membres	336 000 \$
Postfermeture	288 000 \$
Assurances	40 000 \$
Services professionnels -consultant en taxes	40 000 \$
Services professionnels- autres	3 000 \$
Services professionnels- enquête diligente	45 000 \$
Services professionnels- auditeurs	15 000 \$
Services professionnels - archives	8 300 \$
Services professionnels-conseiller RH	
Services professionnels- informatiques	1 000 \$
Services professionnels Ville de Lachute	15 000 \$
Services juridiques	150 000 \$
Entretien et réparations des bacs	22 500 \$
Coût des bacs verts	8 500 \$
Coût des bacs bleus	18 000 \$
Coût des bacs bruns	18 000 \$
Dons et commandites	



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

Entretien et réparation	2 893 \$
Fournitures de bureau	6 000 \$
Fournitures informatiques	7 000 \$
Repas	1 800 \$
Compost	
Traitement du lixiviat	0 \$
Endains	
Contributions à Tricentris (4 munic.membres)	53 000 \$
Programme couches lavables	3 000 \$
Taxes municipales - maisons expropriées	17 500 \$
Frais bancaires	500 \$
Service d'enfouissement	2 881 907 \$
Amortissement	
Total des charges	<u>4 326 500 \$</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	1 200 000 \$-
Conciliation à des fins fiscales	
Immobilisation	
Amortissements	- \$
Affectations	
Activités d'investissement	- \$
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent de fonctionnement non affecté	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 200 000 \$
Total des affectations	<u>1 200 000 \$</u>

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$
--	------

- adopté à l'unanimité

#### IV- PROLONGATION DU CONTRAT DE GESTION

CONSIDÉRANT la résolution numéro 9-06-16 adoptée le 16 juin 2016 par le conseil de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes prolongeant le contrat de gestion jusqu'au 30 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2-09-16 adoptée le 7 septembre 2016 concernant la décision du conseil de la Régie à l'effet de reconduire le contrat de gestion, en vertu de l'article 20.1 dudit contrat de gestion;

CONSIDÉRANT la préparation des documents en cours concernant la reconduction du contrat de gestion et la nécessité de poursuivre celle-ci jusqu'au 20 octobre 2016;

21-09-16

Il est

Proposé par : M. André Jetté

Appuyé par : M. Denis Lavigne

et résolu



Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes prolonge le terme du présent contrat de gestion de WM Québec inc. pour une période additionnelle afin de finaliser les préparations en cours, soit jusqu'au 20 octobre 2016.

QUE ladite prolongation ne saurait donner lieu à une reconduction au sens du contrat de gestion et ne saurait être interprétée comme un accord explicite ou implicite pour une telle reconduction.

- adopté à l'unanimité

V- LEVÉE DE LA SÉANCE

22-09-16

Il est  
Proposé par: Mme Catherine Trickey  
Appuyé par : M. André Jetté  
et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée.

- adopté à l'unanimité

Andrea Daezli  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Carl Pélouquin  
Président